

# Un plan pour les paysages du Grand Belfort

Inventaire communautaire, plan directeur et soutien aux projets locaux

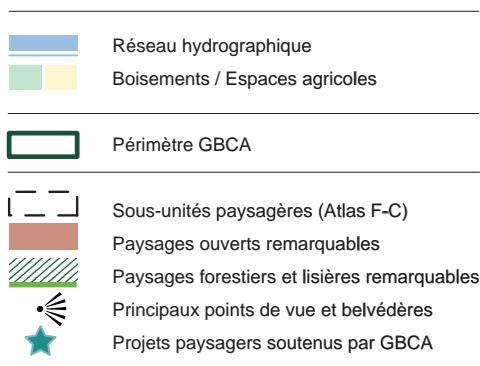
L'approche paysagère s'intéresse aux traductions spatiales des activités humaines sur un territoire. Elle permet d'aborder l'environnement et ses transformations selon une double dimension naturelle et culturelle.

Le Grand Belfort dispose d'un document de référence en la matière, le Plan directeur Paysage, pour coordonner ses actions en partenariat avec les communes et les acteurs locaux.

Un premier inventaire portant sur l'ancienne Communauté de l'Agglomération Belfortaine (2011) a été complété en 2020 pour couvrir l'ensemble des 52 communes du Grand Belfort. Il porte sur les paysages ouverts (espaces agricoles des vallées et plaines alluviales, cours d'eau et étangs) et sur les paysages forestiers (massifs et lisières).

Les structures et motifs paysagers emblématiques du territoire y sont décrits et les principaux points de vue répertoriés. Une sélection de sites remarquables est analysée en mettant l'accent sur leurs dynamiques d'évolution et les enjeux qui s'y rapportent. Enfin, des orientations sont proposées pour les espaces reconnus d'intérêt communautaire.

Parallèlement, un fonds de concours annuel encourage et soutient financièrement les initiatives communales en matière de protection, gestion et aménagement des paysages.



**49** secteurs paysagers remarquables

**23** projets subventionnés depuis 2012

0 2,5 km

